



U.S.A.C Athlétisme



COURSE DE L'ESCARGOT

29 SEPT 2024 | **STADE LA CHAPELLE ST LUC 9H30** | Retrait dossards sur place
Inscriptions : le sportif.com / sur place / comité aube athlé

13 Kms route + chemins
21 kms route + trail

NOUVEAUTÉ : CHALLENGE ESCARGOT

gan

Crédit Mutuel | **Intermarché** | La Chapelle Saint-Luc

La Chapelle Saint Luc
Stade Lucien Pinet
Parc de loisirs des Prés de Lyon
Dimanche 24 septembre 2023

* * * * *

15ème édition de la course de l'Escargot:

-

Une organisation modifiée: nouvelles distances et nouveaux parcours.

- **la course de 13.3 Km, en individuel:** ouverte de juniors à masters,
- **La course de 20.7 km, en individuel:** ouverte de juniors à masters,
- Départ commun : 9h30
 - . Date limite inscriptions en ligne: 21/09/2024
 - Ouverture des inscriptions : 24/07/ 2024

**Une épreuve atypique,
Ni course sur route, ni trail
2/3 de chemins, 1/3 de routes,
100% de plaisir entre ville et campagne,
Une ascension dans le vignoble
Champenois,
Pas de doute, c'est l'ESCARGOT...**



LE PROJET

15^{ème} édition de ce compromis subtil entre la course sur route et le trail, la course de l'escargot est atypique et inclassable.

Elle permet de rassembler sur une même épreuve, les coureurs de « long » et de « court », les « trailers » et les « routiers ».

Elle permet enfin de se mesurer sportivement à « l'Escargot », seul relief digne de ce nom à deux pas de l'agglomération où tout un chacun est déjà venu user ses baskets à l'entraînement.

L'objectif de ce type de course est d'être un événement sportif, mais surtout un grand moment festif et de convivialité permettant la rencontre entre athlètes aguerris et joggers plus occasionnels...

LA COURSE 2024

Cette 15^{ème} édition de la course de l'Escargot empruntera de nouveaux parcours, tout en maintenant l'incontournable ascension de l'Escargot :

Un parcours de 13 km plus accessible que le parcours initial, permettant la participation d'un large public et une version longue de 21km, avec un dénivelé significatif pour les coureurs les plus aguerris.

Partant du principe que l'attente actuelle des coureurs porte plus sur les caractéristiques des parcours et la diversité des sensations que sur la distance elle-même, le concept d'une **course mixte mêlant routes et chemins**, a été retenu. Nous avons décidé d'intégrer la « **symbolique** » **montée de « l'Escargot »** dans le parcours, afin de donner une identité forte à cette épreuve et de permettre d'intégrer dans le parcours des difficultés techniques propres à ce genre d'épreuve.

NOUVEAUTE 2024: Challenge du (de la) Meilleur grimpeur (euse) de l'Escargot **GAN**

PATRIMOINE: En sus des récompenses habituelles, les organisateurs ont doté la course d'un challenge du « meilleur grimpeur et de la meilleure grimpeuse de la côte de l'Escargot ».

voir modalités dans le règlement de la course.



LE PARCOURS ET LE PROFIL DE LA COURSE DE L'ESCARGOT:

Subtil mélange de chemins, de routes, intégrant un dénivelé significatif, la course de l'Escargot est le compromis idéal entre circuit urbain et course nature, entre vignes et cité.

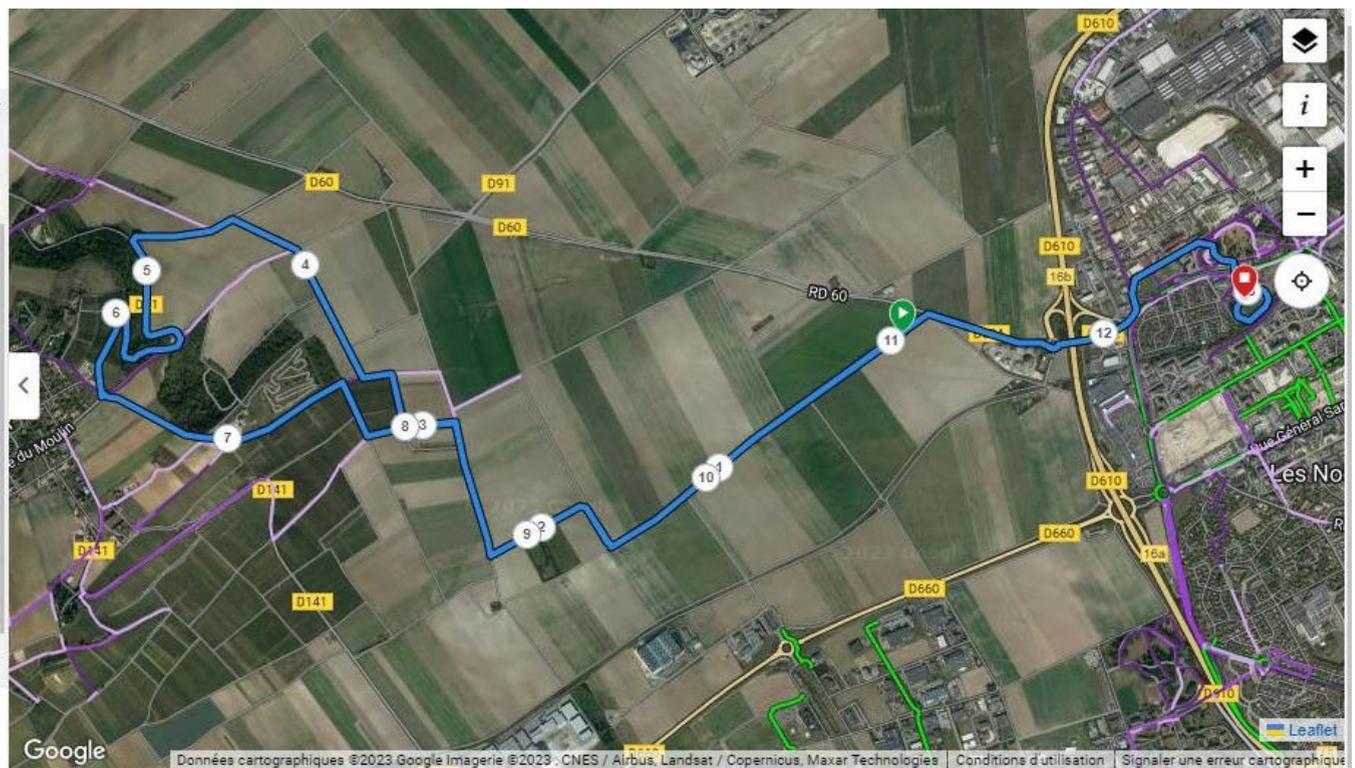
- l'organisation:

L'accueil des coureurs et les procédures d'engagement se dérouleront sur le stade Lucien Pinet

Le départ sera fera d'un chemin à quelques centaines de mètres de l'échangeur de la rocade sur la route départementale 60. Le parcours à travers champs permet de rejoindre la route départementale 91 et **gravir « l'Escargot »**. En haut de la côte, après un ravitaillement, les circuits des deux courses se séparent :

- Virage à gauche pour le 13 km est descente par un chemin blanc,
- Virage à droite pour le 21 km Le circuit de de 15,8 oriente les coureurs vers le cimetière, la salle polyvalente et Mesnil-Vallon,
- Le circuit de 21 km, emmène les coureurs vers le sommet du village et un parcours vallonné sur chemin blanc, parmi les vignes pour revenir au cimetière.
- Le retour jusqu'au point de départ est commun aux deux circuits par le même itinéraire. Les coureurs empruntent la RD 60 jusqu'au carrefour de la rocade pour regagner **le stade Lucien Pinet** par la rue Jean Baptiste Colbert et le parc des Prés de Lyon. L'arrivée a lieu sur le stade après un tour de piste.

- la course de 13.3 km : « Le petit Escargot »



> PETIT ESCARGOT 2023

DÉTAILS SUR LE PARCOURS



13.39 km Distance
181 m Ascension totale
183 m Descente totale

-- Allure moyenne
-- Objectif de temps

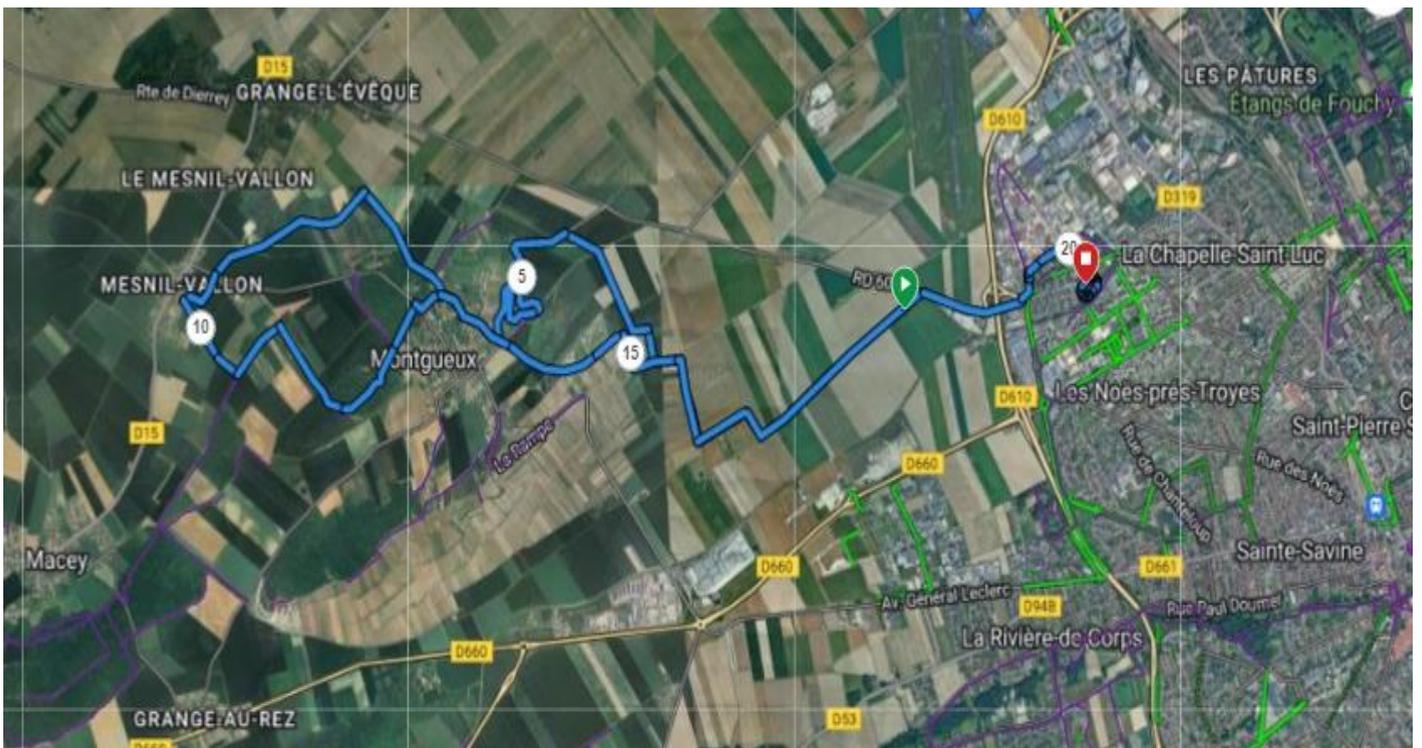
Altitude Développer



☆ ↻ Envoyer vers Créer une stratégie ⋮

- la course de 21 Km : « Le gros Escargot »

Elle emprunte un **parcours commun** avec la course de 13.3 km, entre le point de départ et l'entrée du village de Montgueux et au retour entre le cimetière et l'arrivée.





REGLEMENT DE L'EPREUVE

Règles sanitaires

Le présent règlement pourra être modifié avant le jour de l'épreuve pour tenir compte d'éventuelles mise ne œuvre de mesures sanitaires en vigueur. Dans cette hypothèse une mise à jour sera publiée sur le site de l'USAC.

Règlement de la course

Epreuve : Course à pied inscrite au calendrier des course sur route Aube 2024 organisée suivant le règlement des courses hors stade FFA. Ouverte à tous sous respect des conditions du règlement ci-après :

Engagements :

Les inscriptions se font sur le site <https://www.le-sportif.com>. L'inscription ne sera prise en compte qu'après paiement en ligne. **Une licence FFA 2024/2025** ou un **Parcours de Prévention Santé (PPS)** - La FFA propose, avec le Parcours de Prévention Santé, un outil en quatre étapes de sensibilisation aux risques, aux précautions et aux recommandations liés à la santé des coureurs. Au terme de ce parcours, vous pourrez télécharger une attestation à remettre à l'organisateur de votre prochaine course - <https://pps.athle.fr/> devra être présentée lors de l'inscription ou lors du retrait du dossard.

ATTENTION : aucun autre document (certificat médical) ne sera accepté. (Nouvelle réglementation FFA applicable au 1^{er} septembre 2024)

L'inscription sur place sera possible le jour de l'épreuve entre 7h30 et 9h15.

Droits d'engagement :

- Pour l'épreuve individuelle de 13.3 km : 13€. Sur place le jour de l'épreuve : 14€
- Pour l'épreuve individuelle de 21 km : 19 €. Sur place le jour de l'épreuve : 20€

Remboursement: Aucun remboursement des droits d'engagement ne sera effectué pour les athlètes inscrits, non présents le jour de l'épreuve.

Ouverture des inscriptions et retrait des dossards :

- **Ouverture des inscriptions : 24/07/2024.**
https://forms.registration4all.com/EventRegistration/Register_Sport_Event.aspx?EventID=193006
- **Clôture des inscriptions : le : le 21/09/2024.**
- être retirés au complexe sportif LUCIEN PINET, rue Neckarbischofsheim - 10600 La Chapelle Saint-Luc :

- le matin de l'épreuve à partir de 7h30.

Participants : le nombre de participants sera limité à 249 personnes, sur l'ensemble des courses.

Catégories : course réservée aux catégories juniors à masters au jour de l'épreuve pour les courses de 13.3 km et 21 km.

Dossard : Le dossard est individuel, nominatif et non cessible. Il doit être fixé sur le devant du maillot par des épingles.

Départ : Départ des courses :

- **à 9h30 heures pour les deux courses.**
- **Attention, le départ est décalé à 1,5 km du Stade Lucien Pinet: (Route de Grange-L'Èvèque) :**(prendre en compte le délai nécessaire pour parcourir cette distance)

Arrivée : Sur le Stade Lucien Pinet 10600 La Chapelle Saint Luc.

Durée maximale de l'épreuve : 3h00 .

Organisation : Toute l'organisation se déroulera au Stade Lucien Pinet hormis le départ.

Vestiaires, Douches : Sous réserve des règles sanitaires en vigueur au jour de l'épreuve et de la finalisation des travaux actuellement engagés sur le stade, des douches et vestiaires seront disponible sur le site de départ et d'arrivée.

Parking : Disponible à proximité. Le stationnement des véhicules ne devra pas gêner le déroulement de l'épreuve. Il est strictement interdit sur le parcours de la course.

Parcours : Le parcours utilise alternativement toute la diversité de la topologie du terrain: faux plat montant ou descendant, cote longue et progressive (montée de l'escargot de 2 km), descente raide, parcours vallonné sur chemin blanc, herbe et route.

Respect de l'environnement : Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen. Les coureurs et les spectateurs veilleront à ne rien jeter. Des poubelles seront prévues aux postes de contrôles et de ravitaillement.

Suiveurs/ accompagnateurs : interdits (quels qu'ils soient : vélo, autre coureur non engagé sur l'épreuve...)

Sécurité : Assurée par l'organisation et secouristes présents sur place. Signaleurs sur le parcours. Véhicule ouvreur et voiture balai.

Hormis la côte de l'Escargot, les routes n'étant pas fermées à la circulation. Les coureurs et les spectateurs sont tenus de veiller à leur sécurité. Des restrictions de circulation ou de stationnement étant prises par les communes traversées, les participants et les accompagnants sont tenus de s'y conformer.

Classement & récompenses : A compter de 11h45. Classement établi au scratch et par catégorie pour l'épreuve individuelle et le relais.

- Coupe et récompense aux 3 premiers du scratch (H et F), palmares pour le premier chaque catégorie (H et F).
- Un lot souvenir sera remis à chaque finisher.

Challenge du meilleur grimpeur GAN PATRIMOINE: En sus des récompenses habituelles, les organisateurs ont doté la course d'un challenge du « meilleur grimpeur et de la meilleure grimpeuse de la côte de l'Escargot ».

Pour participer à ce challenge, il faut être inscrit sur l'une des deux épreuves, être abonné à STRAVA et partager sa course en mode "vu par tout le monde" afin que le segment intitulé "L'escargot de Montgueux" puisse être incrémenté par tous les coureurs. Le segment se présente comme une montée continue de 2 kms avec un D+87. Un marquage au sol indiquera les début et fin du segment.

En cas de problème technique un segment de secours appelé 'D91 CLIMB MONTGUEUX' pourra servir pour récompenser les plus rapides dans la montée.

Enfin si aucune donnée ne peut établir de classement à partir de STRAVA, les organisateurs pourront désigner les 2 premiers coureurs de chaque sexe ayant franchi le sommet en tête au niveau de la pancarte d'entrée du village.

Les coureurs devront avoir remonté leurs données dans STRAVA à 11H15, heure de la constatation des données et proclamation du résultat.

Contôle anti-dopage : Les participants aux courses hors stade s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction du dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment l'article L.230-1 du code du sport.

Assurances : L'organisateur a souscrit une assurance RC couvrant l'épreuve auprès de la MACIF. Les coureurs licenciés FFA sont assurés par leur licence à jour, les autres participants sont tenus de s'assurer individuellement.

Il dégage sa responsabilité pour les vols et dégradations d'effets personnels, ainsi que pour tout accident ou, dommages corporels survenus avant et après la manifestation.

Droit à l'image : Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises durant la manifestation, sans contrepartie financière et sur tous supports, y compris les documents promotionnels et publicitaires.

Respect du règlement : Tout participant reconnaît, du fait de son inscription, avoir pris connaissance et accepter les clauses et obligations du présent règlement et des règles sanitaires, disponibles et consultable sur le site internet de l'USAC :

<https://5d4eecbbbb8ec.site123.me/nos-organisations>

Le non respect du règlement entraîne la non participation ou la disqualification du participant.

RENSEIGNEMENTS

USAC

Président: MONTUPET Claude

Stade Lucien Pinet

10600 La Chapelle Saint Luc

Tel : 06 08 95 12 50

Mel : claudemontupet@orange.fr

Information sur site de l'USAC :

<https://5d4eecbbbb8ec.site123.me>

